

ressortent les figures avec un assez grand relief. Le bois a une couleur de palissandre très foncée que prend souvent le vieux chêne. Rocca croit, en effet, que c'est du chêne, et je n'en doute pas.



FAVEURS OBTENUES.

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS: — Monsieur le Curé,

Au pèlerinage de St-Jean Deschailons, j'avais conduit une femme qui était malade depuis trois ans. Eh bien ! N.-D. du Rosaire l'a guérie. Je vous ai dit alors qu'elle avait été au lit depuis trois ans, et qu'elle était obligée de manger à tout instant, de sorte qu'il fallait aller la faire communier aussitôt après minuit.

Le R. P. Beaudet a vu lui-même avec quelle misère elle s'est rendue au Cap, et comme il fallait la traîner, ou plutôt la porter. Eh bien ! elle est revenue au quai à pied et presque sans aucun secours. Depuis son retour, elle est venue communier deux fois à l'église après des Neuvaines qu'elle a faites, et la dernière fois, vendredi dernier, elle a entendu une grand'-Messe, après avoir communié.

Je crois qu'il y a tout lieu de remercier N.-D. du Rosaire. Cette personne n'est pas encore bien forte, mais au moins elle se trouve bien.

CHS Z. GARCEAU, ptre.

Toutes les Faveurs qui suivent ont été obtenues par l'usage des Roses Bénites :

ST-JEAN DESCHAILLONS : — G. D. guérie de la dyspepsie dont elle souffrait depuis un an. — ST-MAURICE :